



La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Disparition
La mère de Julie Bureau
vit désormais au présent
Page A3

Défusion
Les élus de Sherbrooke
dénoncent une loi incendiaire
Page A3

SHERBROOKE / VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2003 / 94^e ANNÉE / NO 185

65¢ plus taxes, (Florida 1.75\$)

«Un manque de prudence»

Le conseiller Pouliot est embarrassé par l'altercation entre des policiers en civil et des Hells Angels

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca

QUÉBEC

Le président du comité de la sécurité publique, Robert Pouliot, est embarrassé par l'implication de policiers municipaux en civil dans une altercation avec des Hells Angels et commence à être agacé par le nombre de polémiques secouant le service de police de Sherbrooke.

Sans conclure que les policiers ont été les instigateurs de l'échauffourée survenue

jeudi soir dernier au resto-bar East Side Mario's, de la rue King Ouest, M. Pouliot a déploré ce qu'il considère être un manque de prudence.

«C'est embarrassant, puis c'est questionnable aussi. Il ne faut pas que nos policiers se laissent intimider, naturellement, mais il faut essayer de ne pas se placer dans une situation où l'on risque de passer pour un provocateur», a commenté hier le conseiller responsable du comité de la police.

Rappelons qu'après avoir fait la fête à la Loge des Élans pour célébrer la réintégration de cinq de leurs confrères que la Ville avait suspendus, un groupe de policiers s'est

déplacé chez East Side Mario's pour allonger la soirée. Certains policiers auraient eu maille à partir avec des motards.

«Nos policiers devraient éviter de se tenir dans ce genre d'établissement. Non pas qu'il soit mal tenu. Mais pour éviter les problèmes. Je comprends qu'un policier, lorsqu'il n'est pas en devoir, ait droit à sa vie privée. Il me semble que la prudence devrait toujours les accompagner», affirme M. Pouliot.

Le président du comité de la sécurité publique juge d'autre part que les policiers municipaux ont posé un autre geste discutable en participant, vendredi dernier, à une

manifestation d'appui à leur collègue Pierre-Paul Bourassa, qui vient d'intenter une poursuite de 4 millions \$ qui vise notamment la plaignante d'une cause à caractère sexuel.

«Je ne sais pas si cela va à l'encontre des règles de déontologie policière, mais j'ai trouvé qu'ils y allaient un peu fort. On a hâte que la situation se rétablisse, que les lignes soient claires et que notre directeur revienne» a laissé tomber M. Pouliot. Le directeur du service de police, Michel Carpentier, est actuellement en

Voir ALTERCATION en page A2

UN MEMBRE
DES HELLS
DÉPOSE UNE
PLAINTE
À LA SQ
L'ASSOCIATION
DES POLICIERS
BLÂME
L'AVOCAT
DES MOTARDS
À LIRE EN
PAGE A5

Forte hausse des évasions à Val-du-lac

Denis Dufresne
SHERBROOKE

Le nombre d'évasions de jeunes placés en garde légale au Centre Val-du-Lac est en hausse, à un point tel que le ministère public entend faire des représentations sur sentence, le 6 octobre prochain, dans le cas d'un jeune homme qui en est à sa 10^e évasion de ce lieu de réhabilitation, afin de démontrer le sérieux de la situation.

Entre septembre 2000 et maintenant, le nombre de jeunes placés en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants qui ont pris la poudre d'escampette est passé de 11 à 25 par année.

Et comme certains jeunes se sont échappés à plusieurs reprises, le nombre total d'évasions est passé de 12 à 76 durant la même période.

«On fait tout pour éviter ça et lorsque ça arrive, on fait tout pour leur apprendre que ce n'est pas la solution. Malgré tout, ce n'est pas la majorité qui s'évade; il y a 44 places à l'intérieur des clôtures», explique Sylvie Lapointe, directrice générale du Centre jeunesse de l'Estrie.

«Chaque fugue et chaque évasion est une occasion de réflexion. Et il y a aussi des jeunes qui nous rappellent pour revenir parce que pour eux on est une sécurité», signale Carol Fillion, directeur général adjoint.

En outre, fait remarquer Sylvie Lapointe, il arrive que des jeunes parviennent à s'enfuir avec la complicité de gens de l'extérieur, «de quelqu'un, par exemple, qui vient couper la clôture».

Pas une prison

Mme Lapointe insiste toutefois pour dire que le Centre Val-du-Lac n'est pas une prison et que les jeunes qui y sont référés, soit pour leur protection ou parce qu'ils ont fait un délit, sont là pour bénéficier de programmes destinés à les aider à se sortir de la toxicomanie, de la violence, ou de la criminalité, tout en poursuivant leurs études.

Et les éducateurs, rappelle-t-elle, sont là d'abord pour aider les jeunes à regagner l'estime d'eux-mêmes, à assumer leurs responsabilités et à apprendre à vivre en société.

«Le Centre Val-du-Lac n'est pas une prison. Les éducateurs sont là pour la réhabilitation des jeunes et lorsqu'un jeune se sauve, c'est vu comme un échec par l'éducateur parce qu'il y a une relation qui se développe avec le jeune et,

Voir VAL-DU-LAC en page A2

UN DILEMME POUR LE
CENTRE JEUNESSE DE L'ESTRIE - A2

UNE AUTO PLANE JUSQUE DANS SA MAISON



Imacom, Martin Blache

Le propriétaire d'une résidence sise au 2190 de la route 220, dans le secteur de Saint-Elie-d'Orford, a cru qu'une décharge électrique lui traversait le corps, dans la nuit de mercredi à hier, lorsqu'une voiture a percuté le solarium de sa résidence, causant des dégâts évalués à environ 10 000 \$. Le conducteur se serait vraisemblablement endormi au volant. LES DÉTAILS EN A5.

SHERBROOKE
NE SE
LAISSERA PAS
IMPOSER DES
COMPTEURS
D'EAU

La Ville
s'opposera au
gouvernement
si celui-ci
veut imposer
l'installation de
compteurs d'eau
à toutes les
municipalités.
À LIRE EN A3.

Radio-Canada sabre 20 postes à la télévision française

La Presse
MONTREAL

Radio-Canada a annoncé hier la suppression de 20 postes à la télévision française dans un effort de réduction budgétaire chiffré à sept millions.

Selon Catherine Kovacs, déléguée syndicale au Centre de l'information, 15 de ces postes ont été retranchés au secteur de l'information télé: six temporaires, cinq vacants et trois permanents, le quinzième n'étant pas connu. Parmi les abolitions, on retrouve le poste de reporter économique de Michel Morin, vacant depuis sa nomination, à la mi-août, comme rédacteur en chef à la cueillette de l'information des bulletins de nouvelles. Le poste de correspondant à Mexico de Bernard Drainville ferait aussi partie des compressions, mais son sort ne serait pas encore tout à fait fixé, selon une source. Bernard Drainville est rentré à Montréal pour animer *La Part des choses*, la grande tribune du Réseau de

l'information (RDI) qui remplace Maisonneuve à l'écoute.

Il a d'ailleurs été très difficile de connaître les détails exacts de ces compressions de sept millions. Est-ce limité à Montréal? Ces mesures affectent-elles les bureaux en région? Difficile à savoir. La direction de Radio-Canada n'a pas dévoilé la répartition des emplois abolis, disant seulement que des 20 postes, «il y avait des postes de cadres, des syndiqués et des postes vacants».

De son côté, le président du Syndicat des communications de Radio-Canada, Daniel Raunet, n'en savait guère plus. Il doit rencontrer la direction ce matin pour des éclaircissements. «On ne sait pas ce qui se passe à Radio-Canada sur le plan financier. C'est l'opacité totale. On ne sait pas où va l'argent. Personne ne nous a donné de chiffres», déplore-t-il, en ajoutant que la radio française et le réseau anglais de Radio-Canada n'ont pas eu à congédier des employés.

Pour justifier ces réductions, Radio-Canada invoque notamment les

coûts élevés des couvertures de la guerre en Irak et des élections provinciales. La société d'État note aussi qu'elle doit reprendre, en janvier, le paiement des cotisations au régime de retraite des employés, ce qui représente une dépense supplémentaire et imprévue de 6,5 à 10 millions.

Mardi, le président directeur général de la SRC, Robert Rabinovitch, annonçait que la société d'État, réseaux anglais et français confondus, devrait retrancher 10 millions de son budget total de 1,32 milliard afin de contribuer au milliard réclamé par le ministère des Finances du Canada. Du 10 millions, la télévision française devait en assumer trois. Pourquoi alors avoir annoncé hier des restrictions budgétaires de sept millions, soit quatre de plus que prévu?

«Nous avons fait une opération de réaménagements de sept millions pour arriver à un équilibre budgétaire», soutient Marie-Josée LeBlanc. Le Syndicat des communications de Radio-Canada, qui regroupe notamment les journalistes, qualifie ce quatre millions «d'injustifié et d'injustifiable».

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest - (819) 821-9272



Météo



ENSOLEILLÉ Maximum 16 Minimum 11
Lever soleil: 6 h 38 Coucher: 18 h 37

Index

Ann. class. C5	Le monde..... B2
Arts B3	Loterie A4
B. dessinées..... C6	Météo C5
Décès C8	Mots croisés..... C6
Économie..... B9	Opinions A8
Horoscope..... C6	Sports..... C1

Grande Vente
Liquidation des 2003

Financement
à partir de

0%



Elantra
2003

HYUNDAI
SHERBROOKE

Une vision
d'avenir!



À LIRE DEMAIN

Richard Desjardins présente son nouvel album



La Tribune
Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.
Édité et imprimé au
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE
Louise Boisvert

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION
René Morin

RÉDACTION
(819) 564-5454
Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.ca

RÉDACTEUR EN CHEF
Maurice Cloutier

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
André Larocque

ADJOINTE AU DIRECTEUR
Jacynthe Nadeau

PRODUCTION ET INFORMATIQUE

DIRECTEUR
René Béliveau

ADJOINTS
André Roberge
Steve Rancourt
Stéphane Garant

PUBLICITÉ
(819) 564-5450
Télécopieur 564-5482

DIRECTEUR
François Fouquet
ADJOINTS
Alain LeClerc
Christian Malo

ANNONCES CLASSÉES
(819) 564-2222
Télécopieur 564-5482
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

ABONNEMENT ET TIRAGE
(819) 564-5466
Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR
André Custeau
ADJOINT
Serge Nadeau

Le Centre jeunesse travaille entre l'arbre et l'écorce

Denis Dufresne
SHERBROOKE

Le Centre jeunesse de l'Estrie est en quelque sorte entre le marteau et l'enclume lorsqu'il est question de la protection des jeunes qui lui sont confiés: il doit d'une part leur assurer un environnement sécuritaire, avec les contraintes que cela suppose, tout en respectant leurs droits.

«On vit une sorte de dilemme entre le respect des droits des jeunes et la nécessité de les garder dans un endroit sécuritaire», livre Sylvie Lapointe, directrice générale du Centre jeunesse Estrie.

«On est surveillé des deux côtés: par le jeune qui connaît ses droits et sait comment les faire valoir et le juge qui nous ordonne de le garder et qui est mécontent lorsqu'il y a une évasion!» ajoute-t-elle.

Il faut dire que peu après son entrée en fonction, il y a quatre ans, Mme Lapointe a dû donner suite aux recommandations de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, qui jugeaient trop sévères les mesures de privation de liberté imposées aux jeunes, comme le confinement et l'isolement.

«Il y a quatre ans, on a donc mis de l'avant une nouvelle approche; on voulait apprendre au jeune à vivre en groupe et à assumer sa liberté, à comprendre que la liberté ce n'est pas de faire ce que tu veux, que ça implique un certain nombre de règles», explique-t-elle.

«On a revu tous les petits détails reliés à la sécurité; par exemple on ne verrouillait pas toujours la porte de l'unité lorsque les enfants étaient dans leur chambre», illustre Carol Fillion, directeur général adjoint.

Paradoxalement, la Commission des droits de la personne et de la jeunesse vient de s'adresser à la Cour supérieure, estimant que certains enfants sont privés de liberté de façon abusive dans les centres de réadaptation de la province.

La directrice générale du Centre jeunesse Estrie reconnaît d'autre part que la hausse du nombre d'évasions est appréciable, mais fait valoir que des nuances s'imposent à ce sujet, de même que des éclaircissements sur le travail des éducateurs.

«Il faut essayer de comprendre le travail des éducateurs et le fait que les contraintes de privation de liberté ont été relâchées depuis trois ans. Les valeurs de la société ont changé, donc notre façon de faire aussi», dit-elle.

VAL-DU-LAC

Suite de la page A1.

par la suite, on doit répondre aux parents et au juge», souligne-t-elle.

Au Centre Val-du-Lac, on compte deux éducateurs et un surveillant par groupe de 12 jeunes.

«Nos éducateurs ne doivent pas se placer en danger pour empêcher une fuite et il faut penser que si un jeune prend la fuite, il y a en a 11 autres dont il faut s'occuper», fait remarquer Carol Fillion.

Le Centre dispose de 47 places pour les jeunes hébergés en vertu de la Loi de la protection de la jeunesse. Il s'agit de jeunes qui vivent une situation dangereuse pour leur sécurité et leur développement dans leur entourage, ou en raison de leur comportement.

La directrice générale du Centre jeunesse Estrie dit comprendre que les médias fassent état des évasions, mais fait valoir que la majorité des jeunes qui passent par Val-du-lac parviennent à s'en sortir dans la vie, bien qu'elle ne dispose pas de statistiques à cet effet.

«On est convaincu que les autres vont avoir une vie heureuse. Il faudrait mettre cela aussi dans la balance: ceux qui réussissent à se reprendre en main, à reparler à leur famille et à parfaire leur formation; eux aussi ils comptent!»

ALTERCATION

Suite de la page A1

convalescence.

Le maire Jean Perrault a pour sa part affirmé avoir demandé un rapport à la direction générale sur l'escarmouche de jeudi dernier avec les motards.

«Le retour sur les événements est une responsabilité administrative et je veux avoir un rapport complet avant d'exprimer des commentaires publics», a-t-il déclaré.

Quant à la manifestation de sympathie à l'endroit du policier Bourassa, le maire Perrault laisse à ses citoyens le soin de juger.

«Le véritable employeur des policiers, ce n'est pas la Ville ni moi. Ce sont les citoyens et eux évalueront la pertinence des gestes posés par le syndicat et par ses membres», s'est-il limité à dire.

Quand JEUNESSE s'en mêle

Montée de lait



Laura MARTIN

lmartin@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Je mastiquais une bouchée de salade de légumineuses, la semaine dernière, lorsque j'ai failli mourir asphyxiée. Une fève rouge, grosse comme une pilule

d'Adrien Gagnon, a décidé de s'engager dans ma trachée-artère et de se garer en plein milieu de la voie d'accès.

Ce n'était pas de sa faute si elle bloquait le trafic. La route était barrée. Ma gorge était nouée. Je venais de voir la nouvelle campagne télévisée des caisses Desjardins. Je venais d'entendre leur nouveau slogan. Grand travail de publiciste. Beau travail de bullshit. De quoi s'étouffer avec une bûche.

«Ceci n'est pas une banque, c'est Desjardins.»

«Ceci n'est pas une valise avec une poignée dans le dos, c'est une de vos clientes. Ceci n'est pas une gauchiste frustrée, c'est une de vos épargnantes, qui a comme cochon le coffre-fort de la succursale de Saint-Antoine, mais qui est excédée par cette poudre aux yeux», aurais-je rétorqué, si je n'avais pas eu un pois gênant coincé entre les cordes vocales.

Pris au premier niveau, le slogan est

inoffensif, anodin, à la limite banal. En soi, l'affirmation est vraie. Desjardins n'est pas une banque, mais une coopérative. Chapeau, donc, au mouvement d'Alphonse, aujourd'hui dirigé par Alban, qui a vite compris qu'il pouvait être vendeur, en cette époque où Bill Gates n'est pas considéré comme un héros mais comme un bandit, de prendre ses distances des institutions voraces. De se placer en marge de ces ogres à dollars, qui ont les dents aussi longues que sont démesurés leurs profits. De se présenter, plutôt, en bâtisseur de rêves à visage humain, en Robin des sous.

L'irritant est que la plus grande coopérative au Québec n'a de coopératif que sa structure de gestion et son système de ristournes. Retourner, chaque année, une centaine de dollars, comme autant de bons-bons, à tous ses détenteurs de cartes ne suffit par contre pas à masquer une logique marchande.

Le gros Robert décrit la coopération, en parlant de solidarité, d'égalité des droits, d'aide à autrui. Où est la solidarité dans une société qui a récemment décidé d'abolir une règle qui garantissait la gratuité des frais bancaires aux personnes de 60 ans et plus? Où est l'égalité des droits, dans une société qui n'impose sa kyrielle de tarifs d'utilisation qu'aux gagne-petit qui conservent moins de 1000 dollars dans leur compte? Où se cache l'aide à autrui, sinon dans la paie du président et chef de direc-

tion, qui verra déposer dans son folio cette année plus d'un million de billets.

Le dictionnaire définit aussi une coopérative comme une entreprise associative «ayant comme objet les services les meilleurs pour ses membres». Difficile à juger quand les services ne sont accessibles que de 10 h à 14 h, en ville, et qu'il faut, au nom d'une autre aberration, verser un supplément pour parler à un commis plutôt qu'à une machine. «Mon argent est en sécurité, mais chu pu capable d'aller la chercher», s'indigne l'humoriste Mario Jean, dans son plus récent spectacle.

Je ne suis pas une militante anti-tout, loin de là, mais je considère qu'il y a quelque chose d'étrange, d'obscur voire, dans le fait qu'une institution, qui a dégagé des excédents de 215 millions au deuxième trimestre de 2003 (une hausse de près de 50 % par rapport à l'an dernier), et qui s'obstine à hausser ses frais et réduire ses services, se présente comme un sauveur.

Que Desjardins se flatte et se targue de ne pas être une banque est aussi incongru que Gap qui tablait sur son respect des droits humains pour vendre des pulls en coton à cinquante dollars, alors qu'il les fait coudre par des enfants pour quelques sous noirs dans des sweatshops d'Amérique du Sud.

C'est une banque. Sans doute la meilleure. Mais c'est une banque.

La fête a fini par descendre, mais je n'ai pas encore digéré.



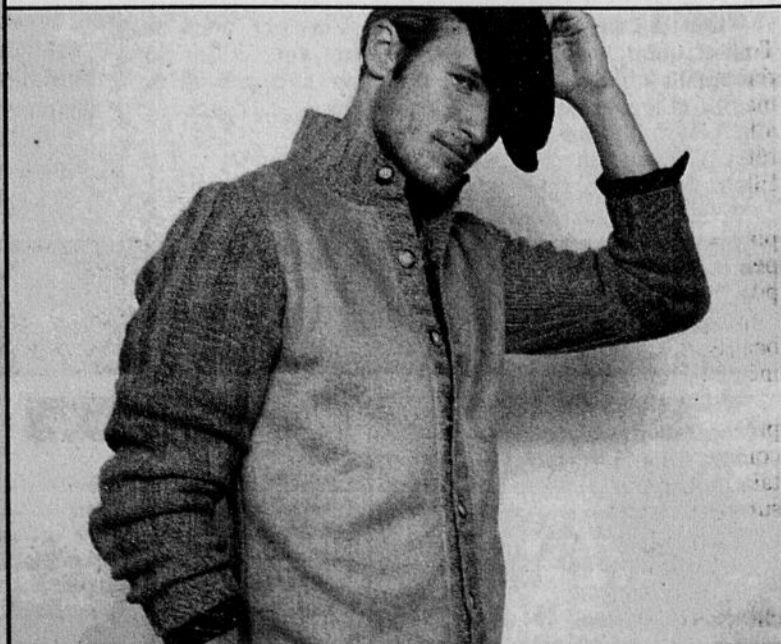
LE COMPLET TROIS-PIÈCES 299.⁹⁵ RÉG. 395.00

Une économie de 24% sur un style de notre collection le 31 exclusive. Le trois-pièces veston à fentes latérales, gilet parfaitement coordonné, pantalon sans plis. Mélange léger ultra-confort 80% laine 20% polyester. Mille rayures bleu nuit perdues dans un fond encre. 38 à 46. Chemise 49.99, cravate 55.00



LA CHEMISE RAYURES ACCENTS 69.⁹⁵ RÉG. 98.00

Une économie de 28% sur une chemise habillée pur coton qui se distingue par son col élargi, ses poignets mousquetaires et ses rayures percutantes en noir et bleu, noir et gris ou noir et sable. 15 à 16 1/2.



LE CARDIGAN FAÇON PEAU LAINÉE 59.⁹⁵ RÉG. 95.00

Une économie de 36% sur un style totalement actuel, exclusif au 31, alliant la texture parfaitement imitée du mouton retourné fini suède au tricot shetland en côtes. Cognac, chocolat, mastic. P.m.g.tg.ttg.

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Québec accusé d'avoir allumé un brasier

Les élus sherbrookoïses et l'opposition péquiste additionnent les reproches en commission parlementaire

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca

QUÉBEC

Les élus municipaux de Sherbrooke et les représentants de l'opposition péquiste à l'Assemblée nationale ont reproché hier au gouvernement libéral d'avoir allumé un brasier avec son projet de loi sur les défusions et ont appelé le premier ministre Jean Charest à en mesurer rapidement l'ampleur dans son propre comté.

Le récent sondage publié par *La Tribune*, ayant révélé que près d'un citoyen sur deux dans l'arrondissement de Rock Forest-Saint-Elie-Deauville souhaitait se détacher de la ville unifiée, a alimenté les discussions lors de la présentation du mémoire de la Ville de Sherbrooke à la commission parlementaire portant sur le projet de loi 9.

«Nous n'entendons pas parler de défusion à Sherbrooke avant que vous déposiez votre projet de loi. Celui-ci est tellement permissif que nous en avons maintenant des échos de plusieurs secteurs de la ville. Nous sommes inquiets, très inquiets», a rapporté le maire Jean Perrault, qui s'est présenté à Québec entouré de six conseillers municipaux dont quatre représentants dans anciennes villes de la banlieue.

Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, a demandé pourquoi une pareille crainte après avoir préalablement entendu un long plaidoyer vantant le dynamisme économique de Sherbrooke et l'adhésion unanime des élus municipaux à la sauvegarde de la ville unifiée.

«Ne prenez pas tout pour acquis à Sherbrooke même si ça va bien. Moi, même si je n'ai pas faim, quand j'ouvre la porte du réfrigérateur, je suis bien porté à manger», a caricaturé l'ancien maire de Bromptonville, Clément Nault.

La députée péquiste de Bourget, Diane Lemieux, originaire de Sherbrooke, a sauté sur l'occasion pour blâmer le gouvernement en place.

«Vous avez mis le feu avec le seul dépôt de votre législation. On peut avoir une intention dans l'élaboration d'un projet de loi mais il faut en mesurer les conséquences.»

Mme Lemieux a cherché à embarrasser le mi-



Le député péquiste Claude Boucher s'est empressé d'aller féliciter le maire Jean Perrault pour les arguments que la Ville de Sherbrooke a fait valoir hier à Québec lors de la commission parlementaire sur les règles de défusion. M. Perrault était entouré des conseillers Chantal L'Espérance, Clément Nault, Jacques Testulat, Julien Lachance, Serge Forest et Robert Pouliot.

La Tribune, Luc Larochelle

nistre Fournier en citant un éditorial signé le printemps dernier dans *La Tribune* par Michel Morin, véhiculant que l'engagement des libéraux de consulter la population «aura des conséquences pernicieuses pour le devenir des villes fusionnées». M. Morin a, depuis, été nommé conseiller spécial au bureau de la vice-première ministre Monique

Gagnon-Tremblay.

«Un permis démolition»

«Je ne suis pas sûr que le député de Sherbrooke serait fier de voir sa ville démantelée», a spécifié Clément Nault.

L'ancien maire d'Ascot, Robert Pouliot, a pour sa part vanté les mérites du précédent gouvernement pour avoir eu «le courage de mettre ses culottes». Il a déclaré que l'élection municipale de l'automne 2001 équivalait à l'émission par les citoyens «d'un permis de construction» alors que la loi du nouveau gouvernement provincial ressemble davantage à «un permis de démolition».

«Nous aussi, nous mettons nos culottes. Il y a bien des gens qui voudraient qu'on ne le fasse pas. On est blâmé pour le faire», a rétorqué le ministre Fournier après avoir rappelé que le gouvernement ne voulait pas lui non plus d'un simple retour en arrière et qu'il veillerait au maintien du concept d'une fiscalité d'agglomération.

Le maire Perrault a invité le ministre à chiffrer avant tout référendum ce que seraient les coûts de la mise en place de structures additionnelles pour gérer les responsabilités régionales.

«Je suis certain qu'il y a beaucoup de fonctionnaires à Québec qui peuvent travailler à vous monter des superstructures que nous serons obligés de supporter. Si une municipalité se détache, devra-t-elle payer le plein prix pour continuer à être desservie par notre service de police ou aura-t-elle le loisir de choisir la SQ à moindres coûts? Que ferons-nous avec nos policiers et nos véhicules excédentaires? Si vous maintenez votre ligne de conduite, assurez-vous au moins de nous donner des moyens pour négocier», a réclamé M. Perrault.

Le mot de la fin est revenu au député de Johnson, Claude Boucher qui, comme membre du précédent gouvernement, a orchestré le regroupement municipal avec les élus de l'agglomération sherbrookoïse.

«La réalisation d'une promesse électorale, quand elle est plus néfaste que son abandon, c'est épouvantable!»

En quittant l'Assemblée nationale, M. Perrault s'est dit satisfait de cette audience et exprimé le souhait que Jean Charest n'ignore pas cet avertissement.

«Si M. Charest ne voyait pas auparavant les mêmes risques de nous, nous venons de les lui décrire. Il doit croiser à Sherbrooke les mêmes personnes et entendre les mêmes commentaires que nous.»

«J'espère que Julie est heureuse»



Mario GOUPIL

MILAN

Francine Poulin a passé les cinq dernières nuits couchée dans un lit du Centre hospitalier de Lac-Mégantic. Ce n'est pas elle, mais bien son petit bonhomme de 9 ans, Dany, qui était malade (gastroentérite sévère) dans le lit voisin. La mère de famille n'a pas voulu quitter le seul enfant qui lui reste depuis la disparition de sa grande fille, Julie Bureau. S'il fallait que...

La dernière semaine de septembre est une période très difficile à traverser pour Francine Poulin, son époux Michel Bureau et leur fils Dany. Les parents n'étaient donc guère étonnés que fission ait dû être hospitalisé à ce temps-ci de l'année.

Il y a deux ans aujourd'hui que Julie Bureau a disparu. La jeune fille de 14 ans cassait la croûte avec sa nouvelle copine Caroline, au restaurant MacDonald de Coaticook, où elle venait de faire son entrée dans un collège privé, quand elle en est ressortie en coup de vent, après avoir enfilé ses verres fumés et le polar avec capuchon de Caroline. Julie est alors disparue dans la nature. Personne ne l'a jamais revue. Personne n'a même reçu de ses nouvelles depuis.

Francine Poulin a pu quitter l'hôpital avec Dany hier en fin de matinée. Elle s'est immédiatement rendue là où travaille Michel afin de permettre à Dany de rassurer et d'embrasser son père. Une fois à la maison, dans la campagne de Milan, elle a bordé son fils, puis elle lui a préparé des galettes à la mélasse, ses préférées. Elles étaient aussi les favorites de Julie.

Francine Poulin est résignée. Elle est convaincue que sa Julie, qui aura bientôt 17 ans et dont ce devait être l'année de graduation, est en fugue et qu'elle est toujours vivante.

«C'est sa vie et c'est son choix, dit la mère. Tout ce que l'on souhaite, c'est de la savoir heureuse, peu importe dans ce qu'elle est. Je connais ma fille et le jour où elle va décider qu'elle revient à la maison, il n'y a personne qui va pouvoir l'arrêter. Un jour, on va la voir arriver à la maison. Elle va être gênée, mais elle va revenir...»

Avant de fuguer, Julie aurait confié à une copine qu'elle reviendrait quand elle aura 18 ans. La peine et la résignation ont donc fait place à l'espoir dans la petite famille de Milan.

Depuis un an, la maman de Julie a visiblement beaucoup cheminé à travers cette épreuve. Elle a même lâché prise.

«Mais lâcher prise, ce n'est pas abandonner, précise-t-elle. Les gens qui ont vécu des épreuves comme celle-là vont me comprendre. À un certain moment, il faut que tu lâches prise si tu veux survivre. Tu n'as pas le choix...»

- 0 - 0 - 0 -

À ma demande, Francine Poulin est allée chercher la dernière photographie de sa fille, qui repose maintenant dans une armoire. Sur les murs de la maison, on ne retrouve plus qu'une photo des enfants et ils sont photographiés ensemble. Elle remonte à quelques années déjà.

La mère de famille sourit en regardant cette photo de Julie qu'elle tient entre ses mains. Elle a été prise quelques semaines avant sa disparition, par le photographe de l'école. «Julie m'avait raconté que le photographe avait réussi à la faire rire en lui disant: "Fais-moi une belle grosse face de cochon"...», rappelle sa mère en riant elle-même de bon cœur.

Julie ne riait pas souvent depuis qu'elle avait célébré son 14e anniversaire de naissance. À la



Francine Poulin est résignée. Elle est convaincue que sa fille Julie Bureau, disparue il y a deux ans aujourd'hui, est en fugue et qu'elle est toujours vivante.

La Tribune, Mario Goupil

maison, c'était devenu invivable, reconnaît aujourd'hui sa mère. Julie avait tellement changé qu'elle avait peine à la reconnaître.

«L'été des 14 ans de Julie, je ne connais pas une mère qui serait passée à travers... Elle était complètement révoltée. Elle frappait même son petit frère quand il voulait l'embrasser. Ce n'était plus notre petite Julie. Pauvre elle, elle souffrait tellement intérieurement.»

Julie avait commencé à fumer du pot. Elle s'habillait tout en noir. Elle ne voulait plus aller à l'école, surtout que son ex-petit copain fréquentait la même polyvalente. Alors, sa mère l'a invitée à se choisir un collège privé. Ce qu'elle a fait via Internet en optant pour le Collège Rivier de Coaticook.

La police a évidemment enquêté toutes les avenues possibles. Quelques jours avant sa disparition, Julie avait confié à une amie avoir peur d'un homme rencontré dans Internet et qui lui avait expédié une photo de lui complètement nu et en érection. La police a rencontré l'homme, qui n'y était pour rien dans la disparition de Julie.

Toutes les pistes étudiées par les policiers n'ont strictement rien donné.

Julie avait aussi confié à plusieurs personnes qu'elle songeait à faire une fugue.

«Julie rêvait de vivre aux États-Unis, comme moi quand j'étais jeune. Je ne serais pas surprise d'apprendre qu'elle est là-bas. Nous voudrions faire publier sa photographie là-bas, mais nous ne parlons pas anglais, Michel et moi. Nous n'avons pas les contacts pour atteindre l'émission "Most Wanted", explique Francine Poulin.

La famille de Julie a par conséquent cessé de croire qu'elle pouvait être retenue contre son gré.

«Oui, on a arrêté de croire qu'elle est retenue à quelque part, mentionne sa mère. On s'est tellement fait mal avec ça.»

Francine Poulin continue de rêver au jour où elle va retrouver sa Julie, mais elle vit désormais au présent.

«Je ne pouvais pas faire plus pour Julie. Je dirais que je suis même fière de ne pas l'avoir mise à la porte ou de ne pas l'avoir envoyée dans un foyer d'accueil. J'ai fait du mieux que j'ai pu et au meilleur de ma connaissance», confie sa maman.

«Julie sait que nous l'aimons et je sais qu'elle nous aime aussi. En attendant de la voir arriver à la maison, j'espère seulement qu'elle est heureuse.»

Aujourd'hui, 26 septembre, Francine Bureau le souhaite plus que jamais.

mgoupil@latribune.qc.ca

Sherbrooke ne se laissera pas imposer des compteurs d'eau

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca

QUÉBEC

Sherbrooke opposera une farouche résistance au gouvernement provincial si celui-ci impose l'installation de compteurs d'eau à toutes les municipalités du Québec sans en avoir démontré les bénéfices économiques et environnementaux.

C'est ce qu'affirme le maire Jean Perrault après avoir pris connaissance des intentions du ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, d'aller dans cette direction.

«Le ministre des Affaires municipales nous dit qu'il veut travailler en partenariat avec les villes, ce ne serait pas une bonne idée que son collègue de l'Environnement nous dicte ses choix. Des compteurs d'eau, je n'ai pas de problème avec ça si l'on peut nous prouver que c'est la meilleure solution. Ça ne semble pas si évident que cela», soutient M. Perrault.

Tout comme Montréal, Sherbrooke a besoin

d'investissements considérables pour rajeunir ses infrastructures.

«Un compteur d'eau, ça ne règle rien quand c'est le tuyau qui est crevé. Ça nous est arrivé l'hiver dernier. Il faut se concentrer sur les bris causés par l'usure et le vieillissement de notre réseau. J'aimerais mieux prendre 5 millions de dollars et les mettre dans les infrastructures plutôt que d'acheter des compteurs d'eau pour me donner bonne jambe», tranche le maire.

Il en coûterait, estime-t-on, entre 4 et 5 M \$ pour installer des compteurs d'eau dans tous les foyers sherbrookoïses qui n'en ont pas.

Le maire rappelle que la Ville a également d'autres obligations qui lui commanderont des investissements colossaux, autour de 30 M \$, pour veiller à la qualité de l'eau.

«Les besoins d'approvisionnement et de gestion de l'eau ne sont pas les mêmes à Drummondville ou à Victoriaville qu'à Sherbrooke. Dans certaines villes, il en coûte moins cher pour passer la canalisation parce qu'à Sherbrooke, nous sommes dans le roc. Alors il y a toutes sortes de considérations faisant que le mur à mur est la pire des approches», croit M. Perrault.

Champlain College

Lennoxville

vous accueille

Le seul cégep public de langue anglaise en Estrie!
Accessible à tous, et où l'enseignement est orienté vers la réussite!

Venez nous voir!

Portes ouvertes, samedi le 27 septembre, de 9 h à 12 h

Programmes préuniversitaires :	Programmes techniques :
Sciences	Technique d'éducation spécialisée
Sciences humaines	Techniques administratives, finances
Histoire et civilisation	Technique de l'informatique
Arts plastiques	
Arts et lettres	
profil langues	
profil arts	

Renseignements : 564-3666, poste 251

admissions@crc-lennox.qc.ca
www.crc-lennox.qc.ca

Hockey
Vendredi le 26 septembre • 19 h 30
au Palais des Sports de Sherbrooke

Football
Samedi le 27 septembre • 13 h
au Stade Coultier de l'Université Bishop's

L'enquête préliminaire de Hugo Bernier achève

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Deux témoins civils et quatre enquêteurs ont témoigné hier lors de la poursuite de l'enquête préliminaire de Hugo Bernier, âgé de 28 ans, accusé de meurtre au premier degré de Julie Boisvenu, alors âgée de 27 ans.

Cette étape judiciaire qui se déroule devant le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec repose toujours sous le sceau de l'ordonnance de non-publication.

Donc impossible de révéler le contenu des témoignages livrés devant la Cour.

Lucas Bernier et sa compagne, Pamela Adams, tous deux de la région de Montréal et originaires de la Gaspésie tout comme l'accusé, ont été interrogés par le procureur André Campagna, qui

agit pour le ministère public et contre-interrogés par Me Catherine Hannouc pour le bénéfice de Hugo Bernier.

Ont suivi les enquêteurs André Tardif, Alain Lapointe qui ont apporté des précisions sur une conversation de trois heures qu'ils ont eue avec Lucas Bernier.

En après-midi, les détectives Alain St-Amant et Daniel Charest qui ont procédé à l'arrestation et à l'interrogatoire de Hugo Bernier en ont tracé le bilan.

On en est rendu à 30 témoins entendus jusqu'à ce jour.

L'enquête préliminaire qui avait débuté en avril dernier et qui avait été ajournée le vendredi 2 mai 2003 pour reprendre cette semaine, soit le lundi 22 septembre dernier.

On ne se trompe pas en mentionnant que cette enquête arrive dans son dernier droit aujourd'hui avec l'audition d'autres policiers qui ont participé à cette enquête.

Selon toute vraisemblance, la citation à procès pourrait se faire aujourd'hui et ce serait un procès qui se déroulerait fort probablement au printemps 2004.

On rappelle que la défense aurait l'intention de déposer une requête pour changement de venue afin que le procès dans un district judiciaire autre que celui de Saint-François, étant donné l'importante couverture médiatique de cette affaire.

Avec la technologie moderne de l'information, toutes les affaires importantes font le tour du Québec, du Canada et du monde dans le temps de la dire.

C'est pourquoi les requêtes pour changement de venue sont rarement accordées.

Du reste, les juges de la Cour supérieure ont un grand respect et une grande confiance à l'endroit des jurés choisis pour entendre un procès.

L'enquête policière s'est étalée sur trois mois, c'est-à-dire du moment de la disparition de Julie Boisvenu, dans la nuit du 23 juin 2002 jusqu'à l'arrestation de Hugo Bernier, à Montréal, le 20 septembre 2002.

Bernier est détenu depuis ce jour.

Le corps de Julie Boisvenu avait été découvert une semaine après la disparition, soit le 29 juin, chemin Rivard, dans l'arrondissement Brompton.

L'alcool au volant leur coûte cher

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Une femme et cinq hommes ont enregistré des plaidoyers de culpabilité à des accusations concernant la conduite automobile en état d'ivresse devant le juge Gilles Gagnon de la Cour du Québec.

En quelques minutes, les coffres de l'État se sont remplis de 5300 \$ et cela ne tient même pas compte des frais et des suramendes.

Selon le taux d'alcoolémie, les circonstances particulières (accident, blessures, ou récidives) ou non, la capacité de payer, les sanctions varient de 600 \$ à plus de 1000 \$.

La femme, qui avait pris le volant alors que son taux d'alcoolémie se situait à 274 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang, a été condamnée à payer une amende de 750 \$ même si elle n'avait pas d'antécédents judiciaires.

Le tribunal devait tenir compte du taux élevé d'alcoolémie.

Un homme qui s'était blessé lui-

même dans une perte de maîtrise et dont l'échantillon sanguin a révélé une teneur de 229 milligrammes par 100 millilitres de sang devra également verser une amende de 750 \$.

Un autre homme qui avait été accusé de facultés affaiblies au volant et de refus de fournir un échantillon d'haleine a été condamné à une amende de 600 \$ pour les facultés affaiblies et à une amende de 800 \$ pour le refus de souffler dans l'appareil. Plus de 1400 \$ pour un tel délit, c'est pas donné.

Un conducteur qui avait des antécédents en semblable matière, malgré un taux de 144 milligrammes, a vu la Cour hisser l'amende minimale de 600 \$ à 900 \$.

Finalement un autre automobiliste qui devait répondre de facultés affaiblies et de refus, a écopé deux amendes de 600 \$ chacune.

Dans tous les cas, il leur est interdit de conduire tout véhicule moteur, automobile, aéronef, bateau et convoi ferroviaire pour la prochaine année.

Même en chaloupe à rames, ils ne peuvent faire «teuf, teuf, teuf...» avec leur bouche!

Mercedes-Benz de Sherbrooke
Dominick Auto sport Ltée. 30 ans
4787, boul. Bourque, Rock Forest (Québec) J1N 2G6
Tél.: (819) 564-2211, téléc.: (819) 564-0779



M. FRÉDÉRIC MORIN

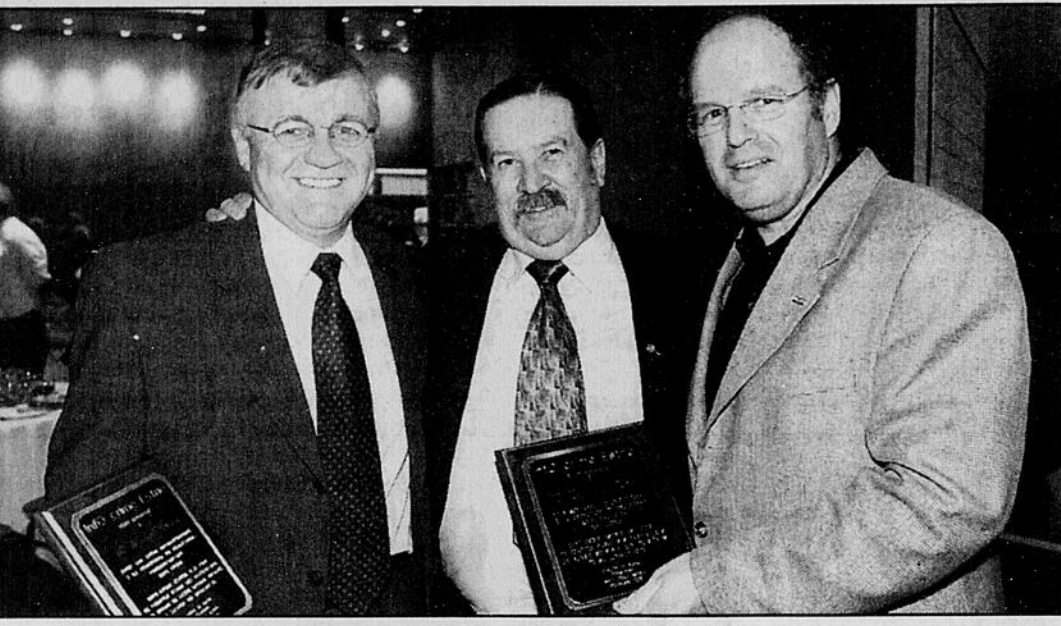
M. Dominick Dallaire, président de Dominick Auto sport Ltée, est heureux de vous annoncer que M. Frédéric Morin s'est joint à notre équipe des ventes.

Mercedes-Benz est de plus en plus présent dans notre milieu, c'est donc avec joie que nous l'accueillons et nous lui souhaitons tout le succès possible. N'hésitez pas à communiquer avec M. Frédéric Morin qui, par son expérience et ses connaissances dans le monde de l'automobile, se fera un devoir de bien vous servir.

Pour le rejoindre, composez le (819) 564-2211. 104893

Résultats		GAGNANTS		LOTS	
649	Tirage du 2003-09-24	6/6	2	5 000	000,00 \$
		5/6+	10	76	606,30 \$
		5/6	415	1	476,70 \$
03 05 11 34 38 47		4/6	20 421		57,50 \$
		3/6	375 185		10,00 \$
Complémentaire: (25)		Ventes totales:		19 686	528 \$
		Prochain gros lot (appr.):		2 000	000 \$
49	Tirage du 2003-09-24	6/6	0	1 000	000,00 \$
		5/6+	0	50	000,00 \$
		5/6	44		500,00 \$
03 05 19 43 45 47		4/6	1 435		50,00 \$
		3/6	25 751		5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales:		703	434,00 \$
42 53 57 61	Tirage du 2003-09-25	Compl. (36)			
998 2718	Tirage du 2003-09-25	NUMÉRO: 745725	NUMÉRO: 148429		
04 05 06 16 18 21 27 33 42 47 48 50 53 54 56 58 60 62 64 65	Tirage du 2003-09-25				
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.					
20 000 000 \$	PROCHAIN GROS LOT BONI LE 26 SEPTEMBRE 2003				

HOMMAGE D'INFO-CRIME



Imacom, Claude Poulin
L'ancien directeur général de CHLT-CITÉ, Michel Fortin, maintenant chez Shermag, et l'ancien président-éditeur de La Tribune, Raymond Tardif, qui occupe aujourd'hui les mêmes fonctions à Trois-Rivières, ont été honorés par la section estrienne d'Info-Crime pour avoir contribué au rayonnement et à la promotion de ce programme communautaire de lutte contre le crime. Le président régional, Claude Leblanc (au centre), était très fier de rendre hommage à ces deux artisans qui ont cru dès le départ à l'implantation d'Info-Crime en région. Absent lors de la prise de la photo, le directeur de l'information de Radio-Canada Estrie, Marcel Courchesne, a aussi été honoré.

Festival

FADOQ Estrie

3, 4, 5 octobre 2003

Première édition organisée par la FADOQ Mouvement des Aînés du Québec Région Estrie

VENREDI 3 OCTOBRE	SAMEDI, 4 OCTOBRE
12 h 30 Ouverture des kiosques	13 h 30 École des fans des grand-parents
13 h 30 Tournée Santé et prévention M. Bernard Arsenault	14 h Danse en ligne avec animateur
13 h 45 Mot de bienvenue Mme Jacqueline Myre, présidente FADOQ-Estrie	16 h Fermeture des Jeux de l'amitié de l'Estrie
13 h 50 Conférences SAAQ	17 h 22e Édition Tirage manteau Kanuk
Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec	18 h Souper musical et spectacle 15 \$
Le cholestérol RAMQ et autres...	20 h Spectacle 10 \$ Orchestre bavarois The Wanderers
17 h Tirage manteau Kanuk	21 h Fermeture des kiosques
17 h 30 Souper et spectacle 15 \$	
20 h Spectacle 10 \$ Chantal Pary et Carl William	
21 h Conférences accompagnés de Cyrille Beaulieu	
Fermeture des kiosques	
SAMEDI 4 OCTOBRE	DIMANCHE 5 OCTOBRE
10 h Ouverture des kiosques	10 h Ouverture des kiosques
11 h Début des conférences SAAQ	11 h Messe animée par la chorale Fleurie d'or
RAMQ	11 h 30 Début des conférences SAAQ
Commission des valeurs mobilières du Québec	14 h Brunch animé 10 \$
Société Alzheimer	14 h Brunch et spectacle 15 \$
Pharmacie Jean-Coutu et autres...	16 h Spectacle Paolo Noël 10 \$
	16 h Tirage manteau Kanuk
	17 h Fermeture du festival

PS. Camping gratuit sur le site avec réservation.

Édifice Expo Sherbrooke 300, rue Parc, Sherbrooke

Visite des kiosques et stationnement GRATUITS

65 exposants

- Santé
- Hébergement
- Services gouvernementaux, financiers et communautaires
- Loisirs et voyages

Conférences Soupers-spectacles

- Vendredi Chantal Pary Carl William
- Samedi The Wanderers (Bavarois)

Brunch

- Dimanche Paolo Noël

Pour tous renseignements, veuillez communiquer au (819) 566-7748 www.infos@fadoqestrie.ca

ACHETER VENDRE COMPRENDRE*

Nous vous conseillons de lire nos notes de bas de page.

L'ÉQUIPEBÉRUBÉTOUTANT
CONSEILLERS EN IMMOBILIER

RE/MAX d'Abord JF
COURTIERS IMMOBILIER AGRÉÉ

* En plus des garanties d'annulation de contrat sans question et de revente de votre propriété sans commission, nous vous offrons une gamme complète de services conseils personnalisés vous permettant de voir clair dans le processus transactionnel. Si vous n'avez besoin que d'un agent, nous nous ferons un plaisir de vous donner les coordonnées de nos compétiteurs. Pour plus d'information : 820-8363 ou www.lequipeberubetoutant.com

TIRAGE D'UN MANTEAU KANUK chaque jour

Nom : _____

Adresse : _____

No téléphone : _____

Déposez ce coupon au kiosque de FADOQ Estrie ou chez Momo sports. 106307

ROY LIMOCAR JEAN COUTU

COOPÉRATIVES FUNÉRAIRES SHERBROOKE COATCOOK LACMÉGANIC

La Tribune

Le Hells Michel Vallières porte plainte

Me Michel Dussault soutient qu'il y a une «pomme pourrie» parmi les policiers

René-Charles Quirion
quirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le Hells Angels Michel Vallières a porté plainte, hier, au quartier général de la Sûreté du Québec à Sherbrooke pour voie de fait simple concernant une empoignade avec des agents

en civil du Service de police de Sherbrooke, jeudi dernier, au restaurant East Side Mario's.

Le membre en règle du chapitre de Sherbrooke s'est présenté vers 9 h 30 à la SQ où il a donné sa version des faits.

Le dossier a été transmis au directeur par intérim du Service de police de Sherbrooke, Constant Robidas, qui a

transféré le dossier au ministère de la Sécurité publique du Québec par souci de transparence étant donné que des agents du corps de police sont impliqués dans les événements à l'origine de la plainte.

«Nous avons été mis au courant récemment de cette affaire. Nous allons analyser le dossier qui sera transmis à un autre corps de police qui mènera

l'enquête», explique la porte-parole du ministère de la Sécurité publique du Québec, Nadine Rouillard.

L'avocat des Hells Angels, Me Michel Dussault, mentionne qu'un seul de ses clients a porté plainte.

«J'ai étudié le dossier dans son ensemble et rencontré les personnes impliquées et des témoins avant qu'une plainte ne soit déposée dans cette affai-

re. Nous sommes dans un pays libre et mes clients ont le droit de se promener en ville», estime Me Michel Dussault.

Ce dernier soutient qu'il y a une «pomme pourrie» dans le groupe de policiers impliqués.

«Nous en avons contre les policiers qui ne savent pas se comporter comme du monde. Mes clients ne sont pas des gars qui sont habitués d'aller porter plainte devant la police. Ils ne veulent plus que le problème se produise à nouveau», indique Me Dussault.

L'avocat ne met pas tous les policiers du SPS dans le même panier.

«Il y en a un ou deux qui causent les problèmes. Il y a certaines têtes folles qui viennent ternir l'image du service de police. Cependant, la plupart font leur travail correctement», poursuit Me Dussault.

Il se défend bien de vouloir faire le procès devant les médias.

«Nous n'avons rien à cacher. Tous les citoyens ont les mêmes droits. Même les policiers n'ont pas le droit de se comporter n'importe comment en public. Mes clients auraient été fous de les narguer, ils étaient deux contre une quinzaine. La seule chose que nous souhaitons, c'est que cette affaire soit tirée au clair. Il y a certains policiers qui commettent des gestes indignes de leurs fonctions. S'ils sont capables de faire ça avec des Hells Angels, ils peuvent le reproduire avec de simples citoyens», mentionne Me Michel Dussault.

L'Association des policiers «choquée» par le comportement» de Me Dussault

René-Charles Quirion
SHERBROOKE

L'Association des policiers de Sherbrooke prétend que l'avocat qui représente les Hells Angels, Me Michel Dussault, a manqué à son devoir de réserve dans ses commentaires dans les médias concernant l'escarmouche qui s'est déroulée jeudi dernier au restaurant East Side Mario's de la rue King Ouest à Sherbrooke.

«Ça fait deux jours que nous entendons des gens faire notre procès dans les médias. Je suis choqué par le comportement de Me Dussault qui commente allégrement alors qu'il n'y a aucune enquête qui a été faite et encore

moins d'accusations portées», explique le président de l'Association des policiers de Sherbrooke, Paulin Aubé.

«Si nous révélions des informations non fondées sur des enquêtes que nous menons sur ses clients, il serait le premier à nous le reprocher et à clamer que nous n'avons pas le droit de faire une telle chose. Il n'a pas respecté des règles élémentaires», explique

le président de l'Association des policiers de Sherbrooke ne veut pas commenter les événements qui se sont déroulés jeudi dernier.

«La seule chose que je peux dire, c'est que notre version est très différente de celle que Me Dussault a fournie. Nous allons laisser le soin à la population de juger. Présentement cette affaire est sous enquête. S'il y a des accusations, nous allons laisser le soin aux tribunaux de juger les faits», indique Paulin Aubé.

Ce dernier se dit inquiet que Me Dussault fasse le procès de ses membres sur la base d'allégations provenant



Paulin Aubé, président de l'Association des policiers de Sherbrooke

Paulin Aubé.

Le président de l'Association des policiers de Sherbrooke confirme que les démêlés entre policiers et membres en règle des Hells Angels sont fréquents.

«Il ne faut pas se le cacher, les policiers et les Hells Angels se rencontrent souvent dans le milieu. Cependant, c'est la première fois que de telles accusations sont portées dans les médias avant qu'il y ait enquête. On condamne les policiers sur la place publique. Ils sont innocents jusqu'à preuve du contraire. C'est clair que les Hells Angels veulent déstabiliser nos policiers», estime le président de l'Association des policiers de Sherbrooke.

Une auto plane et percute une maison

René-Charles Quirion
SHERBROOKE

«Vers 4h30, j'ai entendu un super boom. C'est comme si un courant de 550 volts m'avait traversé le corps.»

Remis de ses émotions, le propriétaire du 2190 de la route 220 à Saint-Élie-d'Orford, Evence Audet, racontait, hier matin, comment un véhicule a terminé son vol plané contre le mur de sa résidence dans la nuit de mercredi à hier. Le solarium de sa résidence a été complètement détruit par l'impact. Les dommages s'élevaient à au moins 10 000 \$ selon les premières estimations de la compagnie d'assurances Promutuel.

«J'étais certain qu'une voiture avait percuté la maison. Tout s'est passé à la vitesse de l'éclair. Je suis allé voir s'il y avait des blessés. Il y avait une odeur de souffre qui a vite envahi la maison. Lorsque j'ai compris qu'elle venait des coussins gonflables, je suis devenu plus détendu», explique M. Audet qui a habité toute sa vie à cette adresse.

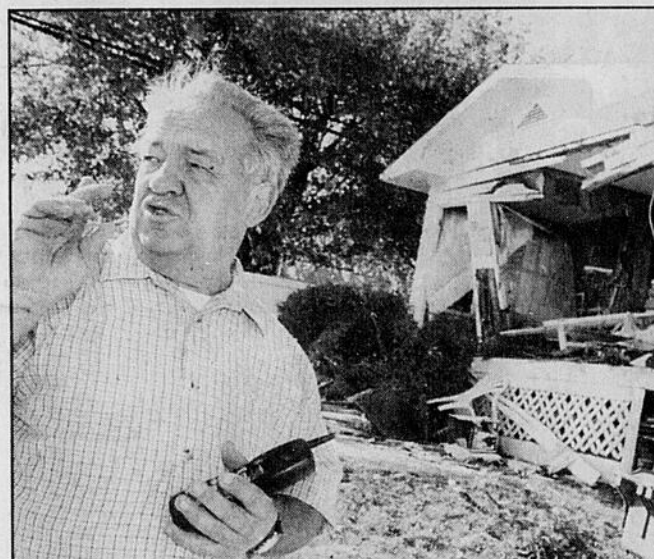
Son épouse Henriette Audet a vécu des émotions fortes avec cet événement.

«Ça réveille. Le véhicule a plané avant de défoncer le mur de notre solarium. On reste surpris de voir ça. Si l'accident était arrivé le jour, il m'aurait certainement tué, car je m'assois souvent à cet endroit», mentionne Mme Audet.

Le vol plané de la Volkswagen Golf 2003 a évité de justesse la chambre du fils de Evence Audet située à quelques mètres du lieu de l'impact.

«La première chose que j'ai faite, c'est d'aller voir si mon fils n'était pas blessé. Par la suite, je suis allé voir le conducteur du véhicule. Il sentait un peu l'alcool. Il doit avoir manqué la courbe à une bonne vitesse pour se retrouver dans mon mur de cette façon. Malgré tout, l'histoire se termine bien, car il n'y a pas eu de blessés graves», estime Evence Audet.

Le conducteur de la Golf, un homme de 29 ans de Sherbrooke, a été conduit à



Evence Audet, du 2190 de la route 220 à Saint-Élie-d'Orford, a eu la peur de sa vie lorsqu'un véhicule a terminé son vol plané dans un mur de sa résidence. «Vers 4h30, j'ai entendu un super boom. C'est comme si un courant de 550 volts m'avait traversé le corps», raconte-t-il.

l'hôpital pour y soigner une légère commotion cérébrale.

«Nous avons effectué un prélèvement sanguin afin de déterminer si le conducteur était en état d'ébriété. Il se serait vraisemblablement endormi au volant. Il se dirigeait vers le village de Saint-Élie-d'Orford lorsqu'il a manqué la courbe. L'enquête se poursuit», indique la porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Michel Martin.

VENTE
3 jours seulement
50%
sur tous nos vestons et habits.
Nouvelle collection automne - hiver
Jeudi, vendredi et samedi 25, 26 et 27 septembre

pour Lui Entrepôt

2251, rue King Ouest Sherbrooke 821-4419

930, 13e Avenue Nord Sherbrooke 563-1111
LES GALERIES QUATRE SAISONS

Les spectacles **Bleue**
LE VIEUX CLOCHER
Sherbrooke
1590, rue Galt Ouest
822-2102

Les spectacles **Bleue**
LE VIEUX CLOCHER
Sherbrooke
1590, rue Galt Ouest
822-2102

LE SAMEDI
27 SEPTEMBRE

MARIE-CHANTAL TOUPIN
LE SAMEDI 18 OCTOBRE

PLUME
LE VENDREDI 24 OCTOBRE

ARIANE MOFFAT
LE SAMEDI 25 OCTOBRE
www.vieuxclocher.com

LA CLINIQUE de santé et mieux-être de MAGOG...
1 an DÉJÀ

Mme Martine Vallières, directrice de la formation, Mme Diane Lamontagne, propriétaire de Derma-cellulite à Magog et M. Robert de Bellefeuille, propriétaire de la bannière Derma-cellulite.

Les spectacles **Bleue**
LE VIEUX CLOCHER
Magog
RÉSERVATION • 847-0470

CAROLINE NÉRON
26 SEPTEMBRE ANNULÉ
Les billets du 26 septembre seront acceptés samedi le 27 septembre

LOUISE FORESTIER
SAMEDI LE 4 OCTOBRE

FESTIVAL DE BLUES DU 10 AU 12 OCTOBRE
ROXANNE POTVIN • 10 OCT.
GLAMOUR PUSS • 11 OCT.
JIMMY BOWSKILL • 12 OCT.
www.vieuxclocher.com

théâtre **Piggery**
25, 26 et 27 septembre, 20 h
CE SOIR
WORDS & MUSIC
BOB DYLAN
(819) 842-2431
North Hatley

PARTICIPEZ À **La randonnée des belles gueules** Le 28 septembre 2003 au parc Blanchard de Sherbrooke

La Société protectrice des animaux de l'Estrie vous propose une randonnée de 3 km à travers les superbes sentiers du parc Blanchard de Sherbrooke en compagnie (ou non) de votre chien. Plusieurs activités pour toute la famille vous attendent, dont un spectacle d'agilité canine.

LA RANDONNÉE DES BELLES GUEULES est une présentation de: **1ST CHOICE**

Pour vous inscrire: **821-4727**

Merci à: Radio-Canada Estrie, TQS, MULTIVET, RECORD, énergie 106.1, DION, C.

Un complexe unique au monde

Une vingtaine de laboratoires rattachés à l'IMSI

Gilles Fiset
SHERBROOKE

Le nouveau complexe de recherche et d'enseignement de la faculté de génie de l'Université de Sherbrooke a été inauguré, hier, aux termes de sa construction et de son aménagement, qui auront nécessité des investissements de 26,3 millions \$.

La nouvelle aile, a expliqué le doyen, Richard J. Marceau, aux nombreux invités, abrite des salles de classes, des bureaux, mais surtout une vingtaine de laboratoires de recherche dont plusieurs sont rattachés à l'Institut des matériaux et systèmes intelligents (IMSI).

Cet institut, a précisé son directeur, Denis Gingras, chevauche trois facultés dont cette faculté de génie, mais aussi celle des sciences et celle de la médecine puisqu'il est le creuset de la recherche interfacultaire et transdisciplinaire.

«Notre Centre de caractérisation des matériaux est unique au monde. Il regroupe les équipements et appareils nécessaires à l'étude des surfaces, des interfaces, de la microstructure et de la morphologie, ainsi qu'à la caractérisation moléculaire et à l'analyse des pro-



Bruno-Marie Béchard

priétés physiques et chimiques», dit-il.

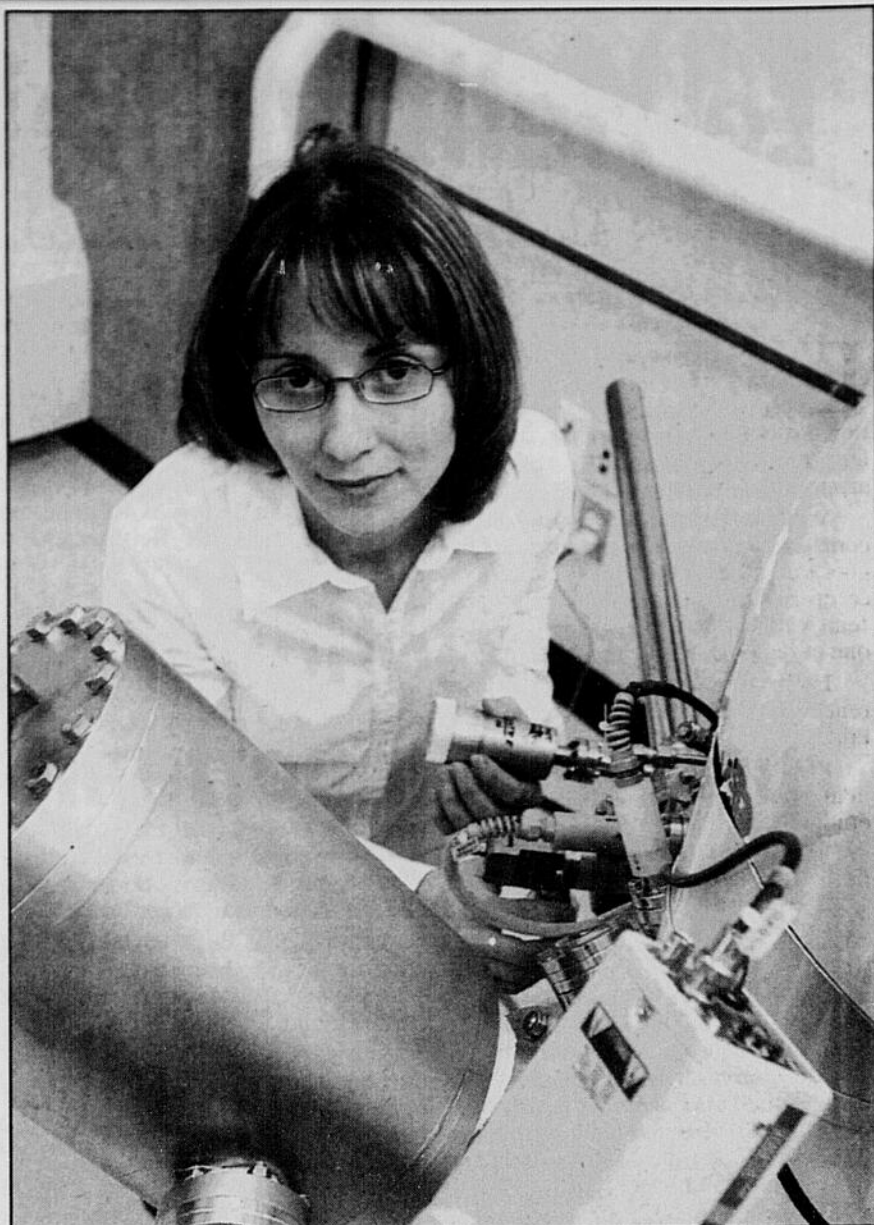
Pour le recteur Marie-Bruno Béchard, «le pavillon répond aux besoins de la faculté de génie, dont l'essor sans précédent la propulse parmi les meilleures au pays, tant en enseignement qu'en recherche».

Pour imaginer son propos, le recteur a rappelé que les revenus de recherche de la faculté (dont il provient) sont passés de 10 millions \$ à plus de 17 mil-

lions \$, en deux ans. Le nombre de chaires de recherche a doublé, passant de quatre à huit chaires alors que dix autres chaires sont actuellement en chantier. L'effectif étudiant a quant à lui augmenté de 208 à 248 étudiants, en hausse de 20 pour cent, durant cette courte période. Le corps professoral est passé de 83 à 98 membres.

Présentement, la Fondation canadienne pour l'innovation et le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies évaluent des demandes de subventions qui émanent de cette faculté de génie et qui dépassent les 30 millions \$. Ce montant représente la moitié des demandes soumises par l'ensemble des facultés de l'Université de Sherbrooke. Plus de 40 entreprises privées ont déjà accordé leur appui à ces recherches à hauteur de 20 pour cent des montages financiers.

Les principales sources de financement du nouveau pavillon sont le ministère de l'Éducation du Québec pour 10 millions \$, la faculté de génie pour 8 millions \$, la Fondation canadienne pour l'innovation pour 6 millions \$. De leur côté, l'Université de Sherbrooke et sa fondation ont contribué pour 2,1 millions \$ tandis que la Ville de Sherbrooke y allait pour 600 000 \$.



La chimiste, Sonia Blais, manipule le spectromètre d'électrons que vient d'acquérir l'Institut des matériaux et systèmes intelligents pour voir l'infiniment petit qui forme la surface des choses.

Imacom, Claude Poulin

CE SOIR, LE GROS LOT EST DE
20 MILLIONS \$



Dans l'éventualité où il y aurait plusieurs détenteurs de la sélection gagnante 7 sur 7, le montant total du gros lot serait partagé entre chacun d'eux.

18 ans +



www.loto-quebec.com

MISE SUR TOI
1 866 SOS-JEUX

L'UdeS veut des étudiants entrepreneurs

L'Institut d'entrepreneuriat dévoile sa programmation 2003-2004

Gilles Fisette
SHERBROOKE

Encore plus que jamais, l'Institut d'entrepreneuriat de l'Université de Sherbrooke va favoriser l'initiation des étudiants aux réalités de la création d'entreprises et leur permettre d'établir des contacts avec ceux pour qui les affaires n'ont plus de secret.

Voilà la mission qui continuera de guider l'institut au cours de sa programmation 2003-2004 dont les grandes lignes ont été dévoilées publiquement, hier matin, en présence du recteur, Bruno-Marie Béchard, du premier ministre, Jean Charest, et du ministre du Développement économique et régional, Michel Audet.

La programmation de l'institut prévoit nombre de conférences et de colloques échelonnés sur toute l'année universitaire.

Par exemple, en novembre prochain, aura lieu la journée «Partir en affaires» dont l'objectif est de faire découvrir aux étudiants d'Administration, de Génie et d'Éducation physi-

que et sportive les réalités entrepreneuriales dans leurs domaines d'études.

Les Jeux du commerce se dérouleront quant à eux en janvier 2004 et permettront à des étudiants de facultés d'administration de l'est du Canada de compétitionner entre eux dans le cadre de compétitions inter-universitaires.

L'institut prévoit également chauffer des projets d'initiative étudiante. Par exemple, l'initiative «Université en affaires» va permettre à des étudiants de Génie et d'Administration de collaborer à la conception d'un produit. Cette réalisation a remporté le premier prix du volet entrepreneuriat dans la catégorie universitaire du Concours québécois en entrepreneuriat.

L'institut appuie également les Jeux de l'entrepreneuriat, tenus pour la première fois en Estrie, en mars dernier. Cette fois-ci, les jeux se tiendront aussi en Estrie, en 2004. Ces jeux, instaurés par le Club d'entrepreneurs étudiants de l'Université de Sherbrooke, visent la création de contacts et de liens entre les participants qui viennent de partout au Québec. En effet, les clubs entrepreneurs étudiants s'affrontent dans de multiples activités où leurs qualités entrepreneuriales sont mises à l'épreuve.

«L'Institut d'entrepreneuriat s'inscrit tout à fait dans la mentalité entrepreneuriale de l'université qui a déjà créé 20 entreprises essayées, issues des recherches de son corps professoral. Et ce n'est pas fini. Notre Bureau



L'Institut d'entrepreneuriat de l'Université de Sherbrooke a dévoilé sa programmation 2003-2004 en présence du premier ministre du Québec, Jean Charest, du ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, et du doyen de la Faculté d'administration, Roger Noël.

de liaison entreprises-université est en train de structurer neuf autres projets d'entreprises. De cette manière, l'Université de Sherbrooke participe concrètement au développement socio-économique de l'Estrie, du pays et du monde», a déclaré le recteur.

L'institut a un nouveau directeur en la personne de Jacques Baronet qui succède à Gilles Saint-Pierre. Jacques Baronet est professeur agrégé d'entrepreneuriat depuis octobre 2002.

Québec prépare un plan d'action d'appui aux PME

Gilles Fisette
SHERBROOKE

Le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, est à préparer un plan d'action d'appui aux PME dont il a dévoilé les grandes lignes, en premier, à Sherbrooke.

Participant au lancement de la saison 2003-2004 de l'Institut d'entrepreneuriat de l'Université de Sherbrooke, hier matin, en compagnie du premier ministre, Jean Charest, à qui il a ainsi volé la vedette, le ministre Audet a en effet indiqué le sens que prendra le plan qu'il compte lancer plus tard cet automne.

Le ministre a parlé de son plan après avoir brossé le constat fait par son ministère sur la baisse annuelle du nombre d'entreprises créées au Québec, la baisse annuelle du nombre net d'entreprises et le faible taux de survie des nouvelles entreprises.

«Ce constat va conditionner nos mesures que nous mettrons de l'avant cet automne», a-t-il précisé.

Tout d'abord, a dit le ministre, l'effort sera mis pour développer encore davantage la culture entrepreneuriale. Il a cité en exemple à ce sujet le travail effectué par l'Institut d'entrepreneuriat de l'Université de Sherbrooke pour faire la promotion et le développement de modèles entrepreneuriaux.

Le deuxième volet, a-t-il ajouté, touchera l'aide à la création d'entreprises.

«On est en train de développer un portail pour les entreprises au ministère, un site qui s'appellera entreprisesquébec.com où on retrouvera la liste complète des services du ministère. On aura aussi des transactions en ligne et un interface régional, avec des guichets en région. Donc, toute une série de mesures pour appuyer les entrepreneurs qui veulent démarrer ou qui ont démarré une entreprise.»

Le troisième volet, a précisé le ministre, concernera l'accompagnement local offert aux entrepreneurs.

«Ce n'est pas vrai que c'est dans un bureau à Québec ou à Montréal que l'on va appuyer un entrepreneur de Sherbrooke. C'est par des agents en région qui connaissent bien le milieu que nous pourrions donner cet appui aux PME.»

Dans son constat, le ministre a souligné qu'il se créait entre 40 000 à 42 000 entreprises par année, dans les années 1980. Maintenant, ce nombre oscille entre 30 000 et 32 000 entreprises.

«C'est considérable comme baisse mais on ne peut encore l'expliquer», a-t-il commenté.

Le deuxième constat concerne la création nette d'entreprises. Si on enlève du nombre d'entreprises créées annuellement celui d'entreprises qui ferment leurs portes, on se retrouvait avec un gain net d'environ 6000 entreprises dans les années 1980. Maintenant, ce gain net est d'environ 2000 entreprises.

Enfin, a indiqué le ministre, le taux de survie des jeunes entreprises demeure faible. Sur 100 entreprises, il n'en reste que 75, à la fin de l'année; 48 entreprises après trois ans; 35 entreprises après 5 ans; et seulement 20 entreprises après 10 ans.

C'est à cela qu'il faut s'attaquer, a dit le ministre Audet.

Trou de 3 millions \$: une simple hypothèse

Gilles Fisette
SHERBROOKE

L'avis de modification unilatérale d'une règle de financement que le ministère de l'Éducation a fait parvenir récemment aux universités québécoises ne serait qu'une hypothèse avec laquelle jonglerait Québec. La décision finale reste à venir.

C'est ce que déclare le directeur général de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), Jacques Bordeleau, appelé à faire le point, à ce sujet.

Il y a quelques jours, le recteur de l'Université de Sherbrooke, Marie-Bruno Béchard, avait confirmé l'existence de cet avis du ministère qui, s'il était appliqué, priverait son institution d'environ 3 millions \$. Dans cet avis, le ministère de l'Éducation signalait sa volonté de modifier la règle de financement qui s'applique au nombre d'étudiants inscrits dans une université. Pour tout étudiant excédentaire par rapport au nombre d'étudiants inscrits dans cette université, l'année précédente, le ministère ne verserait plus 100 pour cent du montant prévu mais seulement 55 pour cent.

L'Université de Sherbrooke, en fonction de son dynamisme dans le recrutement de nouveaux étudiants, serait l'université québécoise la plus pénalisée par une telle mesure.

Le recteur avait expliqué que la CREPUQ était mobilisée et devait rencontrer le ministre, Pierre Reid, afin de chercher à renverser cette décision.

Hier, M. Bordeleau a déclaré que l'avis du ministère n'était pas l'annonce d'une décision coulée dans le béton mais l'expression seulement d'une hypothèse de travail qui serait sur la table des fonctionnaires.

Aussi, a dit M. Bordeleau, «nous attendons qu'une décision soit prise avant de poser quelque geste que ce soit».

Il a expliqué qu'il n'y a pas encore eu d'interventions spécifiques de la CREPUQ auprès du ministre Reid, à ce sujet. La conférence des recteurs préfère attendre qu'une décision plus officielle lui soit transmise.

Jours la Saie

AUBAINES
DU SAMEDI 27 SEPTEMBRE
SEULEMENT

notre plus gros solde de la saison

prend fin le dimanche 28 septembre

<p>ACHAT-CHOC</p> <p>49⁹⁹</p> <p>haut à capuche ou pantalon Jones New York Sport Tailles courantes et petites.</p>	<p>40 % de rabais</p> <p>choix de tenues d'extérieur automnales pour elle</p> <p>Exceptions: Hilar, Redley et Jones New York</p>	<p>30 % de rabais à l'achat d'un article</p> <p>35 % de rabais à l'achat de 2 ou plus</p> <p>tenues de nuit pour femme</p>	<p>33 % de rabais</p> <p>mode féminine ToGo™, Mantles™, Alia, Alia Sport et Nyx™ Collection Tailles courantes, petites et grandes.</p>
<p>40 % de rabais</p> <p>pantalons tout-aller pour lui Dockers, ToGo™ et Mantles™</p>	<p>40 % de rabais</p> <p>mode pour enfant</p> <p>Adidas, Nike, PointZero, Krickets, Filo et Osh Kosh</p>	<p>25 % de rabais</p> <p>sous-vêtements et chaussettes Nautica pour lui</p>	<p>20 % de rabais</p> <p>sièges d'auto et poussettes</p>
<p>50 % de rabais additionnel</p> <p>chaussures à prix de liquidation pour femme, homme et enfant</p> <p>Sur nos derniers prix étiquetés.</p>	<p>47 % de rabais</p> <p>bijoux fins gemmes, diamants, sertiés de zircon cubiques et en perles</p>	<p>30 % de rabais</p> <p>écharpes, chapeaux, ceintures et accessoires d'automne-hiver pour elle</p>	<p>50 % de rabais</p> <p>plus un rabais additionnel de 7 %</p> <p>duos-sommeil Simmons, Sealy, Marshall et Stearns & Foster</p> <p>Obtenez un rabais additionnel de 7 % sur nos prix de solde.</p> <p>Exemple: duo-sommeil Bronze Supreme de Sealy, grand lit. Ord. 1 699 \$ Solde 849,50 \$</p> <p>Après le rabais additionnel de 7 % 790 \$</p>
<p>50 % de rabais</p> <p>cadres Mantles™ et ToGo™</p>	<p>40 % de rabais</p> <p>draps et taies ToGo™ Supérieur unis et imprimés</p>	<p>jusqu'à 35 % de rabais</p> <p>Pipeline de Martox et Market Square™ ens. de draps. Une place 15,99 \$</p> <p>Une place, deux places et grand lit.</p>	<p>25 % de rabais</p> <p>grille-pain four Black & Decker</p> <p>Ord. 89,99 \$ Solde 67,49 \$</p>

Concours « D'un océan à l'autre » en collaboration avec VIA Rail, Holiday Inn™ et Holiday Inn Express™

Le concours se termine le dimanche 28 septembre (là où la loi le permet). Précisions et règlement en magasin ou en ligne à www.labaie.com/evanementsspecials

40 % DE RABAIS ADDITIONNEL

articles à prix de liquidation pour femme, homme et enfant : mode, lingerie féminine, bijoux et accessoires.

Sur nos derniers prix étiquetés.

10 % DE RABAIS ADDITIONNEL

duos-sommeil : modèles de rayon sans suite à prix déjà réduit de 60 %.

Sur nos derniers prix étiquetés.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire.

Exclusions: articles « Notre meilleur prix chaque jour », « Nouvellement réduit », « Atout grille », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés.

OBTENEZ JUSQU'À 50 % DE RABAIS DE RABAIS PLUS DE POINTS* EN UTILISANT CONJOINTEMENT VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.

*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION André Larocque
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Au secours, l'ONU se meurt...

C'est une des constatations les plus graves qu'il faut faire ces jours-ci: la vénérable institution, celle en qui le monde a mis toute sa confiance depuis des décennies, est mourante. L'Organisation des Nations Unies n'organise plus rien, ne dirige plus rien, ne signifie plus rien au moment où le monde a le plus besoin d'elle. Son secrétaire général, Kofi Annan, l'a reconnu cette semaine: il réclame lui-même une réforme radicale du Conseil de sécurité. «Tout le monde convient qu'il faut réformer le Conseil de sécurité mais tout le monde sait en même temps que c'est pratiquement impossible», dit un des plus écoutés analystes américains, Michael Ignatieff. Et il ajoute: «Si c'est le cas, les Nations Unies n'ont pas d'avenir». Peut-on imaginer un monde avec comme seul leader les États-Unis d'Amérique dirigés par George W. Bush?

Après l'avoir ridiculisé en déclarant la guerre en Irak sans son accord, voilà que George W. Bush demande maintenant à Kofi Annan de se mettre sous ses ordres. Bush va décider, Annan va suivre. D'ailleurs, les États-Unis utilisent systématiquement leur droit de veto, au Conseil de sécurité, pour empêcher toute action qui ne les favorise pas, même si elle suscite l'unanimité de tous les autres pays membres. Par exemple, cette semaine, ils ont refusé d'appuyer une résolution condamnant les initiatives d'Israël contre la Palestine. Ils peuvent tout bloquer, imposer leur loi, l'ONU n'y peut rien. C'est-à-dire que le reste du monde n'y peut rien.

Actuellement, la partie se joue entre Jacques Chirac et George W. Bush. L'enjeu: l'administration de l'Irak, que les États-Unis ont attaqué «préventivement» contre l'avis des Nations Unies. Voilà que la libération annoncée s'est transformée en



Jean-Cy DUBUC

une occupation coûteuse en personnel pour l'armée et en argent pour le peuple. Bush appelle l'ONU à son secours: le seul pouvoir de Kofi Annan est de dire non. À la condition que les autres pays lui expriment leur appui. Et dans ce sens, la position du premier ministre Jean Chrétien est saine, solide, sans équivoque. Ga-

geons que si c'était un autre chef d'État que le nôtre, on l'applaudirait davantage chez nous...

L'ONU aurait dû intervenir pour faire cesser le génocide du Rwanda, un pays que le monde entier a laissé à lui-même. L'ONU devrait pouvoir aider une population comme celle d'Haïti, où les dictateurs se suivent en toute impunité. L'ONU devrait pouvoir suivre de près, et avec autorité, les manigances de la Corée du Nord, qui devient beaucoup plus dangereuse que l'Irak. L'ONU devrait pouvoir exercer toute son influence pour faire cesser la folie des affrontements entre Israéliens et Palestiniens, où les chefs semblent avoir tous les deux perdu la tête pour satisfaire des ambitions insensées. Là ou ailleurs, au Liberia, en Afghanistan, en Colombie, à plusieurs autres endroits du monde où règnent la terreur, la faim et l'injustice, l'ONU devrait intervenir avec force et pouvoir.

Mais non, l'ONU ne peut rien. Et ne fait rien. Elle laisse le champ libre au président américain et à ses visées absolument égocentriques: les États-Unis vont s'engager quand leurs intérêts seront menacés, c'est tout.

On se met à regretter les temps anciens où deux grandes puissances s'affrontaient: d'un côté, le bloc communiste; de l'autre, le monde «libre», selon l'expression à la mode de l'époque. Au moins, en ce temps-là, les Américains devaient s'unir à d'autres alliés pour combattre une idéologie menaçante pour la liberté des peuples. Mais le communisme est mort à Moscou, à Berlin... et même dans les salons des intellectuels d'Occident. Avec comme résultat que les États-Unis peuvent dominer le monde.

Ouvrons-nous les yeux: l'ONU est essentielle à la paix dans le monde.

Lettres ouvertes

Pour le respect des zones résidentielles

Il m'apparaît important à ce moment-ci de clarifier certains points concernant la résidence pour personnes âgées que veulent construire des promoteurs sur le chemin Galvin à Fleurimont.

D'abord, je tiens à préciser que, contrairement à ce que les médias et certaines personnes ont véhiculé comme information, nous ne sommes pas contre la venue dans le secteur des personnes d'un certain âge, bien au contraire. Ils ont une expérience et un vécu que nul ne pourrait posséder aujourd'hui.

Ceci dit, la construction d'une bâtisse adjacente à la résidence centenaire m'inquiète. Celle-ci serait d'une longueur de 230 pieds par plus ou moins 40-60 pieds de large, à deux étages et avec une pente de toiture de 8/12. C'est très gros et je m'excuse, mais pour moi, c'est un véritable édifice à appartements.

La superficie utilisée pour cette construction ne représente que 11% du potentiel utilisable alors qu'on peut augmenter celle-ci à 33% de la superficie totale du terrain. Dans un secteur où il n'y a que des bungalows, entre la rue Allard et le chemin Biron, de la rue Galvin à la rue King Est, aucun immeuble de cette taille existe.

Avons-nous le droit de vouloir que l'on respecte les zones résidentielles? J'en doute car même nos élus approuvent à cent pour cent cette construction. Nous habitons à Sherbrooke par le passé et on a opté pour Fleurimont à cause du zonage résidentiel que l'on respectait.

Une autre avenue très intéressante serait d'utiliser une partie du terrain situé entre la rue de l'Érablière et du Chalumeau et qui s'étend vers le chemin Biron. Il s'agit de la zone PA-5. Cette zone est la propriété de la Ville et elle est zonée pour usage multiple. Cet endroit est près de tous les services et beaucoup plus sécuritaire pour nos aînés que le chemin Galvin qui est très achalandé.

Alors pourquoi dézoner un terrain résidentiel quand, à proximité, tout est disponible? Avions-nous oublié l'existence de ce terrain? Tout le monde pourrait y trouver son compte, même la Ville, et nos personnes âgées demeureraient dans notre secteur.

Jacques St-Cyr
 Résident du secteur

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
 redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
 1950, rue Roy
 Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098

FUSION: FRONT COMMUN SHERBROOKEOIS À QUÉBEC



patlaramee@sympatico.ca

Tribune libre

La loi, c'est la loi

Monsieur André Dufour,

J'écris en réaction à votre lettre d'opinion parue dans *La Tribune* de mercredi et portant le titre «Vol qualifié d'un policier qualifié».

Vous reprochez à un policier remplissant sa tâche de vous avoir délivré un constat pour vous être stationné dans un endroit où c'est interdit, près du lac Fraser. Vous affirmez avoir vu les panneaux d'interdiction, mais compte tenu de la fin de saison, vous avez jugé que ces panneaux n'ont pas grande importance et vous vous êtes tout de même stationné à l'endroit interdit.

Vous parlez de policiers qui ne font pas la différence entre un geste intelligent et un geste stupide. N'aurait-il pas été plus intelligent de votre part de respecter la loi en vous stationnant à un endroit permis plutôt que de vous stationner à un endroit interdit?

Imaginez si tout le monde se basait sur une logique comme la vôtre dans la vie de tous les jours: ça nous permettrait de défilier à une vitesse de 160 km/h sur les autoroutes après 22 heures puisque de toute façon à cette heure, il n'y a plus de circulation et que les limites de 100 km/h perdent tout leur sens. Il en serait de même pour les feux de circulation et les arrêts obligatoires, à quoi bon respecter la signalisation si la circulation n'est pas abondante!

M. Dufour, plus j'y pense, plus je crois que vous devriez réinventer le Code de la sécurité routière et pourquoi pas devenir le prochain ministre de la Sécurité publique. Dites-vous, M.

Dufour, que la loi est pour tout le monde et qu'elle ne s'applique pas selon le jugement que vous en faites. Voilà ce qu'on nous apprend au cégep et à Nicolet: on nous apprend à faire respecter les lois.

Si vous croyez que le policier vous a délesté d'une somme à laquelle il n'avait pas droit, comme vous le mentionnez, et bien c'est parce que vous avez utilisé un stationnement auquel vous n'aviez pas droit!

Jonathan Bélisle
 Étudiant en Techniques policières
 Collège de Sherbrooke

Snobinard...?

Non, M. Lauréat Bélanger, je ne suis pas snob. Il n'y a pas un brin de snobisme dans mon amour pour le cinéma et ma façon d'assouvir ma «faim».

C'est simplement que pour moi, cinéma rime avec une certaine ambiance, un certain confort, un écran géant et un son particulier à une salle semblable.

Vous vous rappelez sûrement de nos anciens cinémas: Cinéma de Paris, Théâtre Granada, Cinéma Belvédère, Cinémas du Carrefour de l'Estrie. Voilà ce que le cinéma était et demeure pour moi: une grande salle, confortable, avec écran géant et le son qui s'y rapporte. En plus de l'évolution de la technologie des nouvelles salles de cinéma, évidemment.

Voilà une des raisons pour lesquelles je me rends à Montréal et à Greenfield Park (Longueuil) pour voir plusieurs films. L'autre raison étant la

langue de diffusion. Un film en langue anglaise, je préfère le voir dans sa version originale.

Si le même film est présenté en ville au Cinéma 9, plus souvent qu'autrement j'irai le voir à Rock Forest.

Bien sûr qu'en 2005, si j'ai le choix entre le Cinéma 9 et le Cinéma Guzzo, je choisirai le Cinéma Guzzo pour les raisons que je donnais dans ma première opinion des lecteurs.

Si pour vous, la Maison du Cinéma comble vos besoins, grand bien vous en fasse. Ce n'est par contre pas une raison pour traiter les autres de snob parce qu'il préfère autre chose.

En passant, je n'ai rien contre la Maison du Cinéma ou le Cinéma 9. C'est simplement que pour moi, plus souvent qu'autrement, je n'y trouve pas ce que je veux comme film.

Michel Charpentier
 Fleurimont

Défusion... des noms

Héty-Guay-Lebeau-Fyfe-Lemoine-Allaire-Sanschagrin-D'Amour: voici le genre de nom que porteront les enfants du Québec dans 25 ans...

Depuis que notre loi civile donne aux parents le droit d'attribuer à leurs enfants un nom composé, on ne s'y retrouve plus! Plutôt que de tergiverser au sujet des fusions et des défusions municipales, il faudrait peut-être s'attarder à la défusion des noms, dans certains cas! Yvon Deschamps avait bien raison de rigoler!

Lucille B. Murray
 Sherbrooke

Une faune trop précieuse pour être négligée

M. Pierre Reid
 Député d'Orford

Par la présente, je désire vous faire part de ma profonde déception relativement aux coupes faites par le gouvernement dans le budget de la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ). Ces coupes ont eu comme résultat la suspension du programme Faune-Nature, un sabrage dans les employés occasionnels et

l'annonce de la mise à pied de 45 agents de protection.

Même si le ministre délégué aux Forêts, à la Faune et aux Parcs, Pierre Corbeil, a annoncé qu'il réembauchait les agents, il faut avouer que cela a été fait dans le but de leur permettre de se qualifier pour le régime d'assurance-emploi. Le manque se ressentira inévitablement dès la saison prochaine.

Le gouvernement doit absolument reconnaître la valeur économique des activités de chasse et de pêche car ce sont des activités qui engendrent des retombées importantes pour toutes les régions du Québec. Trois millions de Québécois ont pratiqué la pêche et 715 000 Québécois ont pratiqué la chasse au moins une fois sur une période de cinq ans, selon des études effectuées par la firme Jolicoeur et Associés (2002 et 2001).

Des familles complètes vivent de la ressource faunique au Québec et ce n'est sûrement pas en agissant de la sorte que le gouvernement en assurera la croissance et la prospérité.

La faune est précieuse aux yeux des Québécois, c'est pourquoi je demande au gouvernement qu'à l'avenir, il agisse avec plus de discernement dans ses choix et actions et qu'il adopte une vision d'avenir face à la ressource faunique et à notre patrimoine collectif. Il est clair que, si nous voulons récolter des dividendes demain, nous devons investir en éducation, en sensibilisation et en protection, dès aujourd'hui.

Sachant que vous lirez mon message avec intérêt et que vous le transmettrez à tous vos collègues de l'Assemblée nationale, je compte sur votre intervention et votre insistance auprès des ministres Sam Hamad et Pierre Corbeil, pour que ceux-ci précisent leur vision sur la ressource faunique québécoise et sa gestion au cours des prochaines années, et nous la fassent connaître le plus tôt possible par l'entremise de nos représentants siégeant aux groupes faune, provincial et régionaux.

Marcel Bousquet
 Président
 Club de Conservation Chasse et Pêche Memphrémagog

L'ultime VENTE

Financement **0%** disponible!

Cinéma Maison!

SONY et STUDIO acoustics **DOLBY DIGITAL PRO LOGIC II** **DTS SURROUND**



36 mois sans intérêt!
HAUT-PARLEUR D'EXTRÊMES-GRAVES INCLUS!
ÉPARGNEZ 240\$
@ 798⁸⁸
 Rég. : 1038⁸⁸
 ou **22⁹⁸** x 36 mois!

DENON et Klipsch **DOLBY DIGITAL PRO LOGIC II** **DTS SURROUND**



36 mois sans intérêt!
Ensemble cinéma maison
 • Récepteur Denon A/V Dolby Digital/EX DTS ES
 - 90 watts x 6 - Sorties multizone - Télécommande A/V
 • 6 enceintes acoustiques Klipsch "Reference"
 - 2 haut-parleurs arrière - 1 haut-parleur central - 2 haut-parleurs avant de plancher
ÉPARGNEZ 450\$
@ 2478⁸⁸
 Rég. : 2928⁸⁸
 ou **68⁸⁸** x 36 mois!

JVC **DOLBY DIGITAL** **DTS SURROUND** **DOLBY DIGITAL**

Téléviseur stéréo 27"
 • Sonorité "Hyper surround"
 • Entrée vidéo à composants
 • Entrée A/V frontale
 • Télécommande unifiée
ÉPARGNEZ 30\$
@ 368⁸⁸
 Rég. : 398⁸⁸

Ensemble cinéma maison avec lecteur DVD/DC
 • Récepteur Dolby Digital/DTS - Puissance audio de 325 watts - Télécommande multimarques
 • Lecteur DVD à balayage progressif - Compatible MP3
 • 5 haut-parleurs satellites et 1 extrêmes-graves
ÉPARGNEZ 50\$
@ 448⁸⁸
 Rég. : 498⁸⁸

Panasonic **DOLBY DIGITAL** **DTS SURROUND** **DOLBY DIGITAL**

Téléviseur ultra plat 32"
 • Tube-image plat
 • Filtre en peigne numérique 3 lignes adapté au mouvement
 • Entrée vidéo à composants
 • Entrée A/V frontale
 • Entrée frontale S-Vidéo
 • Télécommande multimarques
ÉPARGNEZ 20\$
@ 578⁸⁸
 Rég. : 598⁸⁸

Ensemble cinéma maison
 • Récepteur Dolby Digital / DTS - Puissance audio de 600 watts - Télécommande multimarques
 • Changeur 5 DVD/DC - Balayage progressif
 • 5 haut-parleurs satellites et 1 extrêmes-graves amplifié
ÉPARGNEZ 20\$
@ 578⁸⁸
 Rég. : 598⁸⁸

Aucun intérêt, Aucun paiement AVANT 2005
 SUR CES TÉLÉVISEURS À PROJECTION
500\$ en coupons rabais
Livraison gratuite!

EXPÉRIMENTEZ LA NOUVELLE... SONY GRAND WEGA

Projection grand écran ACL de 42"
 • Aspect d'écran cinéma 16:9 • Écran protecteur intégré
 • Compatibilité d'affichage TVHD (1080i)
 • Entrée DVI (HDCP)
 • Convergence numérique automatique "Magic Focus"
 • 3 panneaux larges ACL XGA à haute résolution
@ 3988⁸⁸
AUCUN INTÉRÊT, NI PAIEMENT AVANT 2005*

SONY

Projection grand écran de 46"
 • Aspect d'écran cinéma 16:9 • Écran protecteur intégré
 • Compatibilité d'affichage TVHD (1080i)
 • Convergence numérique automatique "Magic Focus"
 • Image sur image avec écran partagé
 • Entrée DVI (HDCP)
 • Inversion de pas des cadres d'image 3:2 "CineMotion"
@ 2588⁸⁸
AUCUN INTÉRÊT, NI PAIEMENT AVANT 2005*

SONY

Projection grand écran de 51"
 • Aspect d'écran cinéma 16:9 • Écran protecteur intégré
 • Compatibilité d'affichage TVHD (1080i)
 • Convergence numérique automatique "Magic Focus"
 • Image sur image avec écran partagé
 • Entrée DVI (HDCP)
 • Inversion de pas des cadres d'image 3:2 "CineMotion"
@ 2988⁸⁸
AUCUN INTÉRÊT, NI PAIEMENT AVANT 2005*

acer **intel inside** **celeron**

Processeur Intel® Celeron™ de 2.4 Ghz
 • Mémoire: 256 Mo DDR
 • Disque rigide: 80 Go
 • Lecteur combo (CD-RW/DVD)
 • Port réseau 10/100
 • Fax/Modem 56K
 • Windows XP
@ 1098⁸⁸
 ou 36 paiements de 39.84!
 *Après remise postale de 75\$ de Acer

Processeur Intel® Pentium® 4 de 2.4 Ghz
 • Mémoire: 256 Mo DDR
 • Disque rigide: 80 Go
 • DVD 16x • 52x CD-RW
 • Carte Vidéo GeForce4 - 440
 • Port réseau 10/100
 • Windows XP
@ 1498⁸⁸
 ou 36 paiements de 53.41!
 *Après remise postale de 75\$ de Acer

Moniteur 17" ACER INCLUS!
Service à domicile en 1^{ère} année!
Technologie Intel® "Hyper-Threading"
 Avec BUS principal à 800 MHz

acer **intel inside** **centrino**

Processeur Intel® Pentium-M Centrino™ de 1.3 Ghz
 • Mémoire: 256 Mo DDR
 • Disque rigide: 30 Go • Lecteur DVD-RW
 • Port réseau 10/100 • Fax/modem 56K V.90
 • Autonomie de pile jusqu'à 5 heures
 • Technologie sans fil 802.11B
 • Windows XP • Écran ACL de 14.1"
@ 1998⁸⁸
 ou 36 paiements de 76.32!
 *Après remise postale de 250\$ de Acer

Canon

PowerShot A60
 • Appareil numérique de 2.0 MP
 • Zoom optique 3x (numérique 2.5x)
 • Écran ACL de 1.5"
 • Nouveau boîtier compact
 • 12 modes différents de prise de vue
ÉPARGNEZ 50\$
@ 348⁸⁸
 Rég. : 398⁸⁸

SONY Cyber-shot

Cybershot DSCP92
 • Appareil numérique de 5.0 MP
 • Zoom numérique 12x (optique 3x)
 • Écran ACL de 1.5"
ÉPARGNEZ 100\$
@ 598⁸⁸
 Rég. : 698⁸⁸

Financement 36 mois basé sur un taux d'intérêt de 13.5% composé mensuellement. Sur approbation de crédit. Taxes payables en magasin. Détails en magasin. Les illustrations peuvent différer. Offre pour un temps limité.

PROPRIÉTAIRE À SHERBROOKE : DOYON TV SON INC.

Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications

accord D Desjardins VISA Desjardins

Nous réparons tous les appareils en électronique et en informatique...
Ou presque!

Agent autorisé Bell Mobilité

TELUS mobilité

fi do

SHERBROOKE : 2222, rue King O. 566-0261 **OUVERT le DIMANCHE**
 1112, rue du Conseil • 565-3177 **OUVERT le DIMANCHE**
 CARREFOUR DE L'ESTRIE (Mail central) • 563-3223 **OUVERT le DIMANCHE**

Gratuit 3000 \$
Commandez votre trousse d'information en bons-rabais**
1 877 477-5000

Grand solde de lits ajustables!*

- ✓ Plus de 40 modèles différents
- ✓ Prix d'entrepôt
- ✓ Spéciaux sur démonstrateurs
- ✓ 0 % d'intérêts *

Ortho COLLECTION

modèle OC-300

47,19 \$

par mois

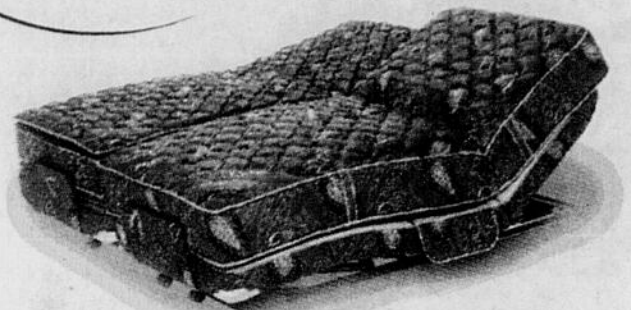
36 versements égaux sans frais ni intérêts*

modèle OC-700

90,38 \$

par mois

24 versements égaux sans frais ni intérêts* (Voir détails en magasin)



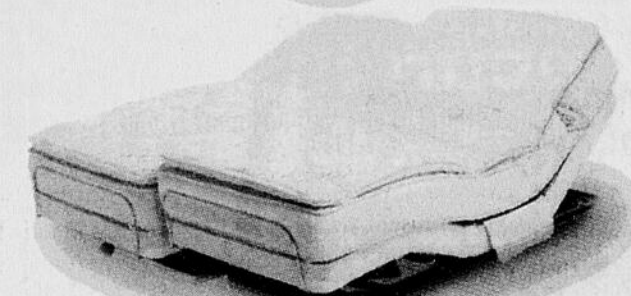
modèle OC-1000w



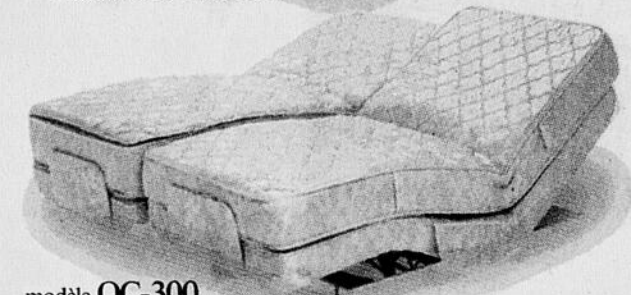
modèle OC-PLATINUM



modèle OC-PASSION



modèle OC-ÉVASION



modèle OC-300



Bientôt en magasin

NOUVEAU modèle ORTHO ÉLITE

«Le meilleur lit ajustable au monde accessible à tout le monde»

«Le lit ajustable fait partie d'un programme de santé qui s'adresse à toute la population. Plus qu'une nouvelle façon de dormir, c'est une nouvelle façon de vivre...»



ÉCONOMISEZ MAINTENANT

Promotion en vigueur jusqu'au 31 octobre

Ne manquez pas notre ÉMISSION SPÉCIALE tous les samedis à 14 h 30 sur



Une visite vous convaincra

SOMMEIL Davantage

LA TECHNOLOGIE DU CONFORT

SHERBROOKE

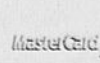
1460, rue King Ouest (Près Jean Coutu)

(819) 565-5111 • 1 866 565-5111

CONSEILLER À DOMICILE • COMPOSEZ SANS FRAIS : 1 877 477-5000 (QUÉBEC • MARITIMES • ONTARIO)



BÉNÉFICIEZ DE FINANCEMENT SUR PLACE*
* Sur approbation du service de crédit VISA Desjardins. Voir détails en magasin.



* Détails en magasin

**Applicable à l'achat des produits de Sommeil Davantage

www.sommeildavantage.com